

Centre  
de services scolaire  
des Chic-Chocs

Québec 

# Projet éducatif

École Antoine-Roy

2023-2027



Adopté par le conseil d'établissement  
le 13 février 2024  
Résolution no CE-0224-047



+ +  
+ +  
+ +  
+ +

# TABLE DES MATIÈRES

Message de la présidente du conseil d'établissement et de la direction.....	3
Définition du projet éducatif .....	4
Mission, vision et valeurs de l'école Antoine-Roy .....	5
Contexte dans lequel évolue l'école Antoine-Roy	
• Environnement externe .....	6
• Environnement interne .....	7
Résultats et caractéristiques liées à la réussite .....	8
Résultats des consultations .....	18
Forces et vulnérabilité .....	19
Principaux enjeux .....	20
Priorités de travail : enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles .....	21
Services offerts .....	23
Coordonnées de l'école .....	27
Signataires du projet éducatif .....	28
Annexe 1: Encadrements légaux .....	29
Annexe 2: Groupes ayant collaboré à l'actualisation du projet éducatif et consultations réalisées .....	30
Annexe 3: Liste des membres du comité de pilotage du projet éducatif .....	31

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION

Nous sommes fiers de vous présenter le nouveau projet éducatif 2023-2027 de l'école Antoine-Roy. Le comité de pilotage, composé de la direction et d'enseignants, a mis tout en œuvre afin de déterminer les enjeux prioritaires pour lesquels nous avons ciblé des orientations et des objectifs dans le but de favoriser la réussite scolaire de nos élèves et d'offrir un environnement socioéducatif sain et sécuritaire à tous.

Au-delà de notre mission d'instruire, de socialiser et de qualifier, nous avons comme vision d'offrir une place à tous et une réussite pour chacun des élèves. À Antoine-Roy, nous souhaitons que chacun prenne sa place à sa façon, selon ses intérêts et sa personnalité. La réussite éducative est importante, mais nous voulons aussi promouvoir toutes les autres sphères de la vie scolaire dans lequel un élève peut vivre ses propres réussites.

Ce projet éducatif nous permettra d'accompagner nos élèves vers la réussite scolaire,, mais aussi vers la connaissance et le développement de soi. Pour y arriver, nous comptons offrir un milieu de vie qui favorise les apprentissages et les relations interpersonnelles.

Le personnel scolaire ainsi que tous les acteurs qui gravitent autour de nos enfants contribuent à en faire des citoyens accomplis.

*À antoine-roy, une place pour tous, une réussite pour chacun*

---

JULIE POIRIER  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

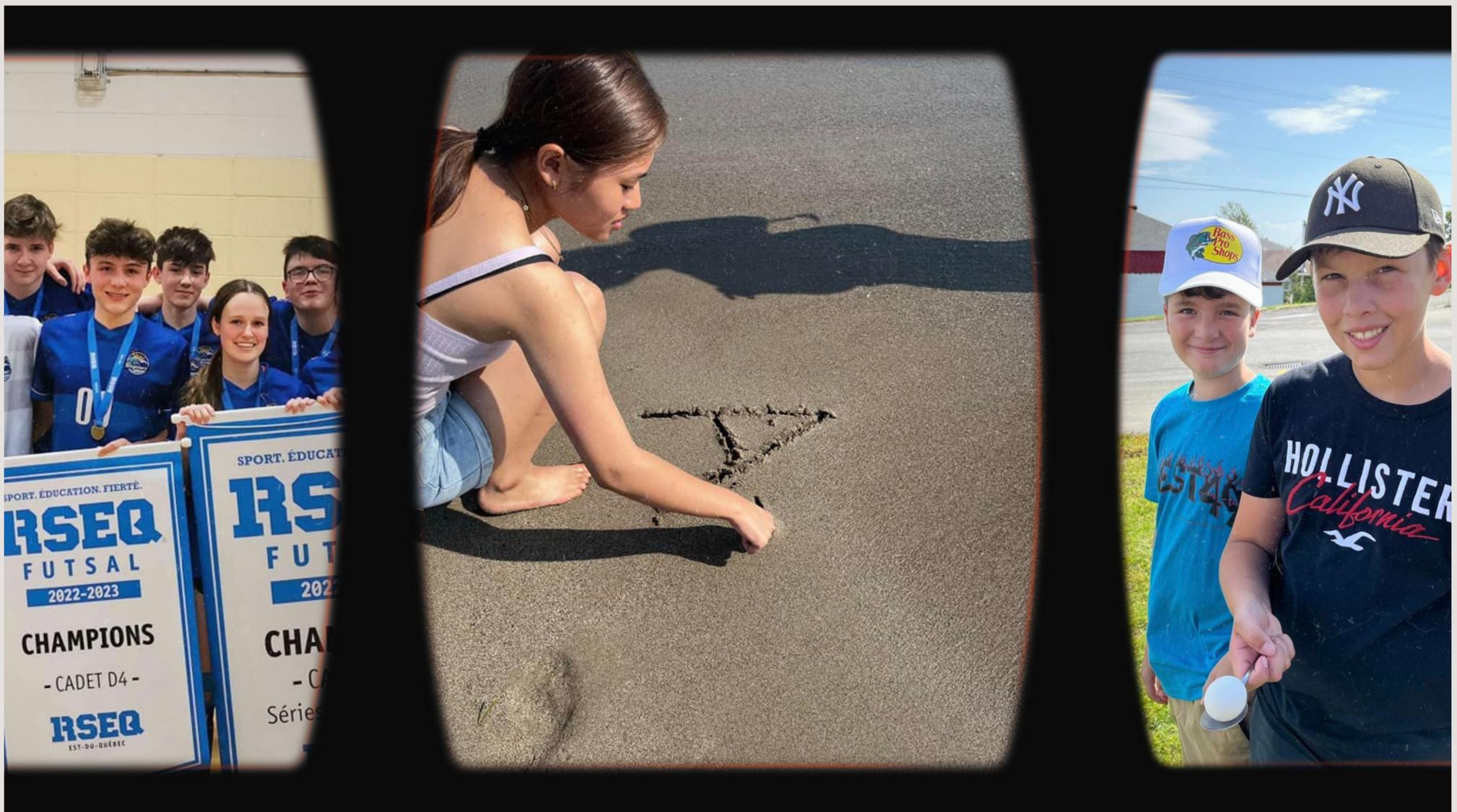
---

NANCY BOUCHARD  
DIRECTRICE PAR INTÉRIM

## BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

*Ministère de l'Éducation*



# MISSION, VISION ET VALEURS

## Mission

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées dans l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre du projet éducatif.

## Vision

À Antoine-Roy, une place pour tous, une réussite pour chacun.



## Valeurs

À Antoine-Roy, nous sommes des **PRO**.

### PERSÉVÉRANCE

Cette valeur se traduit par la reconnaissance de l'équipe-école des efforts que mettent les élèves dans les cours et les activités parascolaires.

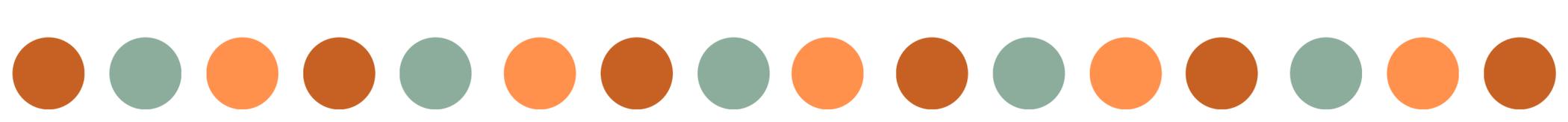
### RESPECT

Cette valeur se traduit par la bienveillance dont font preuve les élèves et les adultes de l'école.

### OUVERTURE

Cette valeur se traduit par le soutien des autres dans leurs besoins et leurs défis.





# Contexte

## DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

### ENVIRONNEMENT EXTERNE

#### **Le contexte socio-économique sur le territoire de l'école et ses répercussions sur le plan de l'éducation**

L'école Antoine-Roy est située au cœur du village de Rivière-au-Renard, dans le secteur de Val-Rosiers de la MRC de la Côte-de-Gaspé, où les personnes qui y habitent travaillent soit pour des petites entreprises locales ou bien au sein des organismes gouvernementaux qui sont principalement regroupés à Gaspé. Les élèves de l'école Antoine-Roy proviennent des villages suivants : Anse-à-Valleau, Pointe-Jaune, St-Maurice-de-L'Échouerie, Petit-Cap, Rivière-au-Renard, Anse-au-Griffon et Cap-des-Rosiers.

#### **Les services offerts par les organismes pouvant soutenir l'éducation sur le territoire de l'établissement d'enseignement**

CISSS de la Gaspésie, organismes communautaires (Cercle des Fermières, Chevaliers de Colomb, Club Lions), Ville de Gaspé, Caisse Desjardins de la Pointe de la Gaspésie, CALACS, CAVAC, Espace Gaspésie-Les-Iles, Centre de pédiatrie sociale en communauté de la Côte-de-Gaspé L'Équipage, Club de boxe du Grand Gaspé, Sûreté du Québec, Musée de la Gaspésie, Association forestière de la Gaspésie, Carrefour Jeunesse-Emploi, Vivre en Gaspésie, Centre de Création Diffusion de Gaspé, Petite École de la chanson, URLS, RESQ, etc.

#### **L'offre publique de services pédagogiques sur le territoire de l'école**

Toutes les écoles de la Côte-de-Gaspé sont des écoles publiques. Un total de trois écoles primaires sont les écoles bassins de l'école Antoine-Roy. Pour leurs études postsecondaires, les jeunes ont accès à un Cégep situé à Gaspé. L'université francophone la plus près est située, quant à elle, à Rimouski (UQAR), dans la région du Bas-Saint-Laurent. Quelques programmes universitaires ciblés peuvent s'offrir en Gaspésie en collaboration avec cette université. D'autres universités, comme la TÉLUQ, offrent des programmes pouvant être complétés en formation à distance.

#### **L'indice de milieu socio-économique (IMSE) de l'école**

L'indice de milieu socio-économique (IMSE) de l'école était en 2021-2022 de 12,26. Elle se situait donc au 8e rang décile (les écoles sont classées sur une échelle de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme étant le plus défavorisé). Ainsi, l'école Antoine-Roy est considérée comme une école en milieu défavorisé.

#### **L'indice du seuil de faible revenu (SFR) de l'école**

L'indice du seuil de faible revenu (SFR) de l'école était en 2021-2022 de 6,75. Elle se situait au 3e rang décile.

# Contexte

## DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

### ENVIRONNEMENT INTERNE

#### Portrait statistique des effectifs scolaires

L'école Antoine-Roy accueille en 2023-2024 un total de 189 élèves répartis comme suit:

- 49 élèves en première secondaire
- 42 élèves en deuxième secondaire
- 33 élèves en troisième secondaire
- 25 élèves en quatrième secondaire
- 40 élèves en cinquième secondaire

La prévision de la clientèle demeure relativement stable jusqu'en 2026-2027.

#### Caractéristiques des élèves et de la clientèle EHDAA

Les élèves sont majoritairement originaires de la région. Leur langue maternelle à la maison est généralement le français. Notre école ne compte pas de classe à effectifs réduits, les élèves avec des défis particuliers sont donc tous intégrés en classe régulière.

Un total de 70 élèves ont un plan d'intervention en 23-24, ce qui représente 37,4% de la clientèle. Une flexibilité pédagogique et un programme axé sur la participation sociale (CAPS) font aussi partie des services offerts à certains élèves.



# Résultats et caractéristiques liés à la réussite, 2022-2023

Français

## TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES DANS LA COMPÉTENCE LIRE DES TEXTES VARIÉS

	TOUS	SANS PLAN D'INTERVENTION	AVEC PLAN D'INTERVENTION
SECONDAIRE 1	92,9%	100%	81,3%
SECONDAIRE 2	91,4%	100%	75%
SECONDAIRE 3	84,6%	93,8%	70%
SECONDAIRE 4	92,9%	93,3%	91,6%
SECONDAIRE 5	91,2%	100%	78,6%

## TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES DANS LA COMPÉTENCE ÉCRIRE DES TEXTES VARIÉS

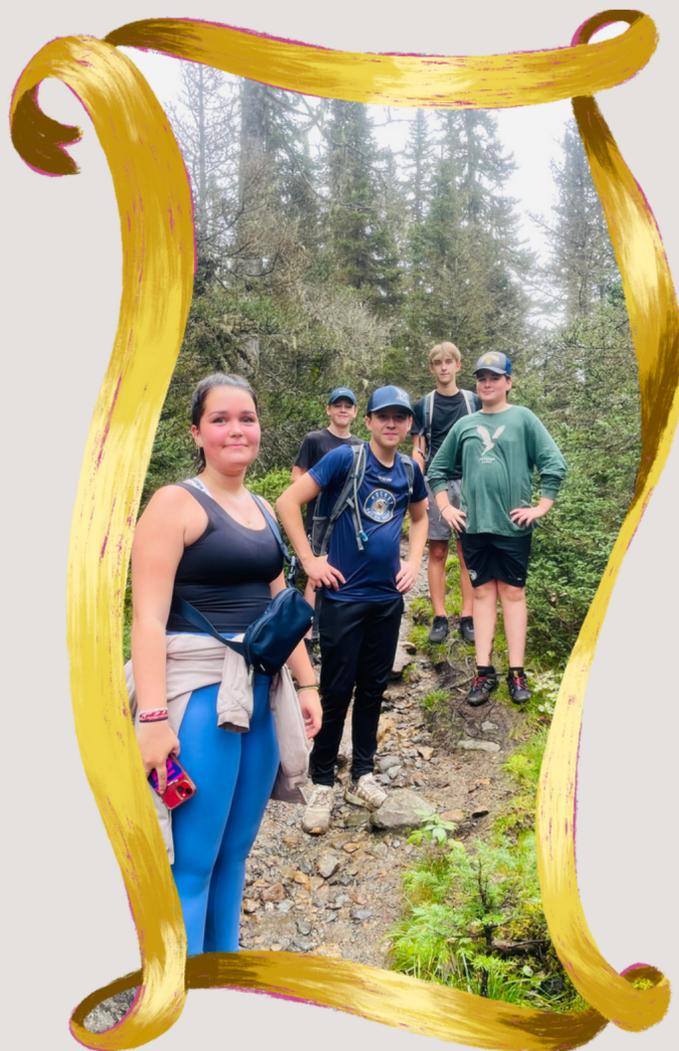
	TOUS	SANS PLAN D'INTERVENTION	AVEC PLAN D'INTERVENTION
SECONDAIRE 1	97,6%	100%	93,8%
SECONDAIRE 2	91,4%	100%	75%
SECONDAIRE 3	84,6%	93,8%	70%
SECONDAIRE 4	95,2%	93,3%	100%
SECONDAIRE 5	82,4%	95%	64,3%

## TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES À L'ÉPREUVE UNIQUE D'ÉCRITURE

TOUS	SANS PLAN D'INTERVENTION	AVEC PLAN D'INTERVENTION
82,4%	91,3%	63,6%

### Constats sur la réussite en français

De façon générale, nos taux de réussite se maintiennent entre 80 % et 100 % et sont stables autant en lecture qu'en écriture. La compétence *Écrire des textes variés* est plus difficile pour les élèves ayant un plan d'intervention en cinquième secondaire, le taux de réussite étant très près du seuil de passage. En 2<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup> secondaire, pour les élèves ayant un plan d'intervention, ces derniers obtiennent des résultats inférieurs dans les deux compétences par rapport aux les élèves des autres niveaux.



TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES DANS LA COMPÉTENCE **RÉSoudre UNE SITUATION-PROBLÈME**

	TOUS	SANS PLAN D'INTERVENTION	AVEC PLAN D'INTERVENTION
SECONDAIRE 1	95,2%	100%	87,5%
SECONDAIRE 2	97,1%	100%	91,6%
SECONDAIRE 3	88,5%	100%	70%
SECONDAIRE 4	92,6% (CST) 94,4% (SN)	100% (CST) 88,3% (SN)	50%
SECONDAIRE 5	87% (CST) 75% (SN)	100% (CST) 80% (SN)	100%

TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES DANS LA COMPÉTENCE **DÉPLOYER UN RAISONNEMENT MATHÉMATIQUE**

	TOUS	SANS PLAN D'INTERVENTION	AVEC PLAN D'INTERVENTION
SECONDAIRE 1	88,1%	96,2%	75%
SECONDAIRE 2	80%	91,3%	58,3%
SECONDAIRE 3	88,5%	100%	70%
SECONDAIRE 4	85,2% (CST) 94,4% (SN)	94,1% (CST) 100% (SN)	50%
SECONDAIRE 5	87% (CST) 75% (SN)	100% (CST) 80% (SN)	100%

TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES - RÉSULTAT FINAL

	TOUS	SANS PLAN D'INTERVENTION	AVEC PLAN D'INTERVENTION
SECONDAIRE 1	97,6%	88,5%	93,8%
SECONDAIRE 2	94,3%	95,7%	91,7%
SECONDAIRE 3	88,5%	93,8%	70%
SECONDAIRE 4	90,7% (CST) 94,4% (SN)	100% (CST) 82,4% (SN)	50%
SECONDAIRE 5	87% (CST) 75% (SN)	100% (CST) 80% (SN)	100%

TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES À L'ÉPREUVE UNIQUE DE 4E SECONDAIRE, SÉQUENCE SCIENCES NATURELLES, COMPÉTENCE DÉPLOYER UN RAISONNEMENT MATHÉMATIQUE

	TOUS	SANS PLAN D'INTERVENTION	AVEC PLAN D'INTERVENTION
SECONDAIRE 4	89,5%	100%	50%

**TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES À L'ÉPREUVE UNIQUE DE 4<sup>E</sup> SECONDAIRE, SÉQUENCE CULTURE, SOCIÉTÉ ET TECHNIQUE , COMPÉTENCE DÉPLOYER UN RAISONNEMENT MATHÉMATIQUE**

	TOUS	SANS PLAN D'INTERVENTION	AVEC PLAN D'INTERVENTION
SECONDAIRE 4	58,8%	68,4%	46,7%

**Constats sur la réussite en mathématique**

C'est en mathématique que nos élèves éprouvent le plus de difficulté.

Nos élèves réussissent mieux dans la compétence résoudre que dans la compétence raisonner sauf en 4<sup>e</sup> secondaire.

Il y a un écart considérable entre les taux de réussite des élèves qui ont un plan d'intervention et ceux sans plan d'intervention.

On remarque un écart important entre les résultats obtenus par les élèves en SN et ceux obtenus en CST. En effet, les résultats en CST sont beaucoup plus bas qu'en SN. Les élèves ayant un PI se trouvent principalement en CST.



TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES DANS LA COMPÉTENCE <b>INTERAGIR ORALEMENT EN ANGLAIS</b>			
	TOUS	SANS PLAN D'INTERVENTION	AVEC PLAN D'INTERVENTION
SECONDAIRE 1	92,9%	100%	91,3%
SECONDAIRE 2	85,7%	95,6%	66,6%
SECONDAIRE 3	88,5%	100%	70%
SECONDAIRE 4	95%	96,4%	91,7%
SECONDAIRE 5	100%	100%	100%

TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES DANS LA COMPÉTENCE <b>ÉCRIRE DES TEXTES EN ANGLAIS</b>			
	TOUS	SANS PLAN D'INTERVENTION	AVEC PLAN D'INTERVENTION
SECONDAIRE 1	95,2%	100%	87,5%
SECONDAIRE 2	97,1%	100%	91,7%
SECONDAIRE 3	88,5%	100%	70%
SECONDAIRE 4	90%	96,4%	75%
SECONDAIRE 5	100%	100%	100%

TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES À L'ÉPREUVE UNIQUE DE 5E SECONDAIRE, ÉCRITURE			
	TOUS	SANS PLAN D'INTERVENTION	AVEC PLAN D'INTERVENTION
SECONDAIRE 5	97,1%	96%	100%

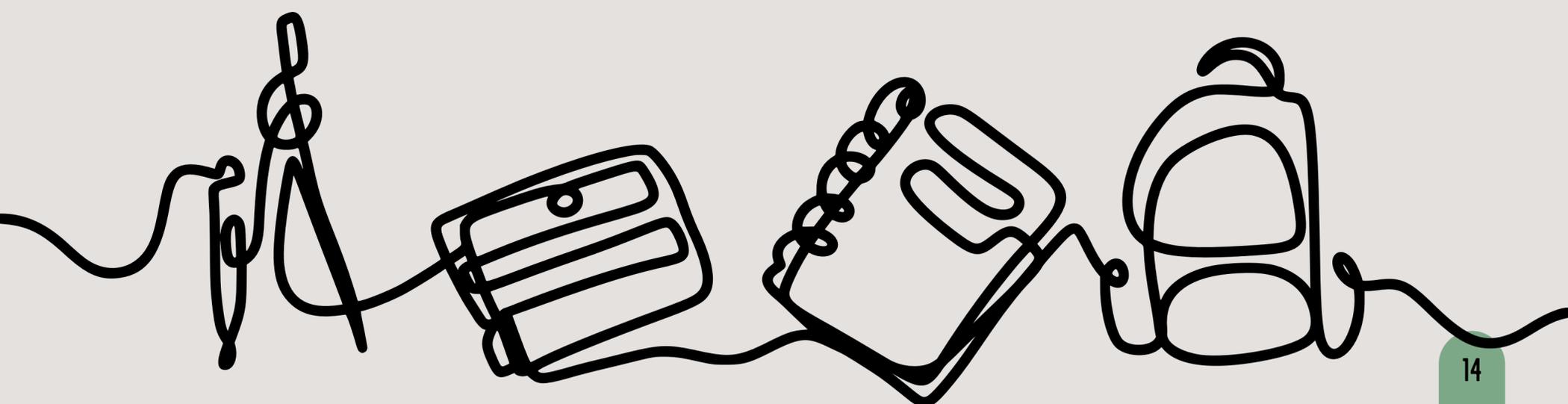
TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES À L'ÉPREUVE UNIQUE DE 5E SECONDAIRE, INTERACTION ORALE			
	TOUS	SANS PLAN D'INTERVENTION	AVEC PLAN D'INTERVENTION
SECONDAIRE 5	100%	100%	100%

### Constats sur la réussite en anglais

De façon générale, les élèves réussissent très bien en anglais.

Pour la compétence Interagir oralement en secondaire 2 et 3, les élèves avec un plan d'intervention se situent nettement en dessous de ceux n'ayant pas de plan. Nous retrouvons la même situation pour les élèves en secondaires 3 et 4, mais dans la compétence *Écrire des textes en anglais*.

En ce qui concerne les taux de réussite à l'épreuve unique, on constate qu'ils se rapprochent du 100%, autant pour les élèves qui ont un plan d'intervention que ceux sans plan.



## Histoire du Québec et du Canada

TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES À L'ÉPREUVE UNIQUE DE 4E SECONDAIRE			
	TOUS	SANS PLAN D'INTERVENTION	AVEC PLAN D'INTERVENTION
SECONDAIRE 4	83,3%	93,8%	50%

### Constats sur la réussite en Histoire du Québec et du Canada

De façon générale, les élèves réussissent bien lors de l'épreuve unique d'Histoire du Québec et du Canada. Toutefois, on remarque que le taux de réussite pour les élèves avec un plan d'intervention est encore une fois une zone de vulnérabilité évidente à notre école.



TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES À L'ÉPREUVE UNIQUE DE 4E SECONDAIRE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE			
	TOUS	SANS PLAN D'INTERVENTION	AVEC PLAN D'INTERVENTION
SECONDAIRE 4	76%	85,7%	25%

TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES À L'ÉPREUVE UNIQUE DE 4E SECONDAIRE, APPLICATIONS TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES			
	TOUS	SANS PLAN D'INTERVENTION	AVEC PLAN D'INTERVENTION
SECONDAIRE 4	68,8%	100%	37,5%

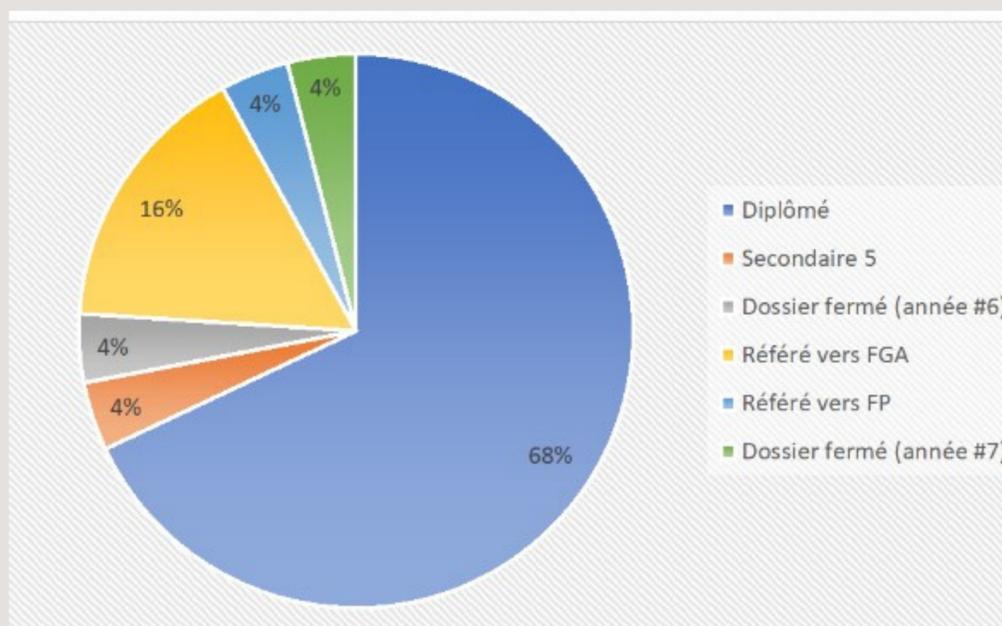
**Constats sur la réussite en sciences**

Le cours de sciences qui a le taux de réussite le moins élevé est ATS. Notons que c'est dans ce dernier qu'il y a le plus d'élèves avec un plan d'intervention.

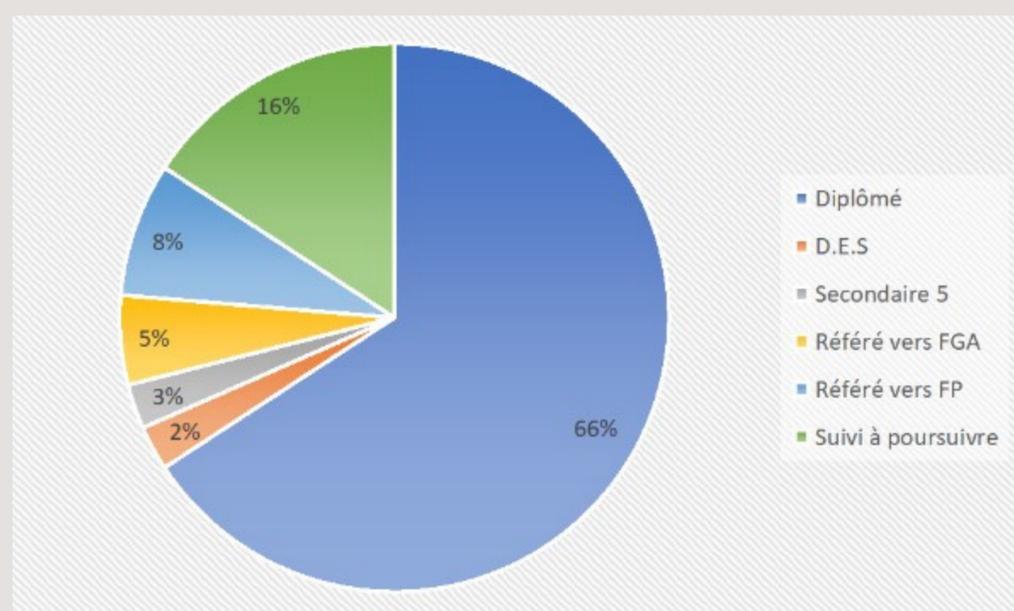


## Données concernant la diplomation

Dès son entrée en secondaire 1, le Centre de services scolaire dispose de 7 ans pour diplômer tous les élèves d'une cohorte. Pour la cohorte ayant rentré au secondaire en 2017-2018 et qui comptait 28 élèves, nous constatons que 17 élèves ont fini leur secondaire 5 avec leur diplôme en poche après 5 ans. Onze d'entre eux ont terminé leur 5e secondaire sans obtenir de diplôme. Parmi ceux-ci, un dossier a été fermé à la suite d'un décès, un élève est en secondaire 5, 4 élèves se sont dirigés vers la FGA et un élève a entrepris une formation professionnelle. Pour l'année 2023-2024, qui représente la dernière année du cheminement de 7 ans, un dossier a été fermé récemment et 4 élèves bénéficient toujours d'un accompagnement pour profiter, éventuellement, d'un retour sur les bancs d'école.



Pour ce qui est de la cohorte ayant entré en secondaire 1 en 2018-2019 et qui comptait 38 élèves, 25 élèves au total ont été diplômés à la fin de leur cinquième secondaire. Treize élèves ont quitté sans obtenir les qualifications et/ou le diplôme de cinquième secondaire en 2022-2023. Cette année représente l'année 6. Parmi les 13 élèves, un a obtenu son DES à la suite des examens de reprise, un élève est en secondaire 5, deux sont inscrits en FGA et trois ont entrepris une formation professionnelle. Pour les autres élèves, un suivi est assuré pour profiter éventuellement des services offerts pour un retour à l'école. Ce suivi prendra fin à l'année 7, c'est-à-dire en 2024-2025.



# Résultats des consultations

Selon un sondage réalisé en mai 2023 auprès de 169 élèves et 16 membres du personnel de l'école Antoine-Roy :

- À l'unanimité, les élèves ainsi que les membres du personnel indiquent que le climat de l'école et les relations entre les individus représentent clairement une force.
- La fréquence des comportements d'indiscipline est une vulnérabilité. Selon les élèves, déranger la classe volontairement est un point faible.
- Du côté des élèves et des enseignants, l'absentéisme scolaire chez les élèves est une grande zone de vulnérabilité sur laquelle nous devrions nous pencher.
- Les élèves et les membres du personnel mentionnent être satisfaits du professionnalisme des enseignants.
- Les problèmes de gravité mineure sont presque absents selon les élèves et les membres du personnel.
- Pour ce qui est des problèmes de gravité majeure, les batailles et les attaques représentent une certaine vulnérabilité pour les élèves autant que pour les membres du personnel. Pourtant, aucun répondant ne mentionne avoir subi des problèmes de gravité majeure comme des attaques physiques ou des menaces.
- Du côté des membres du personnel, le seul problème de gravité majeure qui est indiqué comme une vulnérabilité est en lien avec les insultes proférées par les parents.
- En lien avec les pratiques éducatives, l'application des règles demeure une vulnérabilité selon les membres du personnel.
- Pour les élèves, la surveillance et le temps consacré à l'enseignement sont des zones de vulnérabilité urgentes. À la suite de nos discussions, nous croyons que le manque de main-d'œuvre ainsi que le moment où le sondage a été réalisé (fin d'année) ont pu influencer ces résultats. De plus, la participation à la vie scolaire est, toujours selon les élèves, un point sur lequel nous devrions nous pencher rapidement.
- Du côté des forces ressorties par les élèves en lien avec les pratiques éducatives, on mentionne l'implantation et la clarté des règles, la gestion des comportements, les pratiques pédagogiques, les activités parascolaires, la collaboration école/famille et l'aide offerte aux élèves en difficultés.
- L'intervention en situation de crise, le leadership et la gestion de la direction, le travail d'équipe et la vision de l'école sont, pour les membres du personnel, des forces en matière de pratiques éducatives.
- Les salles de bain ressortent comme étant l'endroit où les élèves se sentent le moins en sécurité dans l'école. Le stationnement et les casiers sont aussi des zones vulnérables.
- Plus de 50% des élèves ont répondu que l'alcool et les drogues douces sont facilement accessibles pour eux dans leur vie quotidienne. Nous n'avons pas de précision si cette donnée concerne l'accessibilité à l'école ou à l'extérieur de l'école.
- 31,5% des élèves de l'école et des membres du personnel connaissent au moins un élève qui s'est présenté en classe sous l'effet de la drogue. De plus, 22% des élèves connaissent quelqu'un qui pourrait leur vendre de la drogue à l'école.
- Selon le personnel, les problèmes prioritaires à traiter dans l'école sont les problèmes scolaires et les problèmes de drogue. Pour les élèves en général, les problèmes scolaires sont prioritaires.

## Forces et vulnérabilités

	FORCES	ZONES DE VULNÉRABILITÉ
<b>LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats des élèves sans plan d'intervention</li> <li>• Taux de réussite en anglais aux épreuves uniques en cinquième secondaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention</li> <li>• Taux de réussite de la séquence CST en mathématique</li> <li>• Taux de réussite des sciences ATS pour les élèves ayant un plan d'intervention</li> <li>• Taux de réussite en Histoire du Québec et du Canada pour les élèves ayant un plan d'intervention</li> </ul>
<b>L'ENVIRONNEMENT SOCIOÉDUCATIF SELON LES ÉLÈVES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Climat de l'école</li> <li>• Relations entre les individus</li> <li>• Professionnalisme des enseignants</li> <li>• Peu de situations de gravité mineure</li> <li>• Implantation et clarté des règles</li> <li>• Gestion des comportements</li> <li>• Pratiques pédagogiques</li> <li>• Activités parascolaires</li> <li>• Collaboration école-famille</li> <li>• Aide offerte aux élèves en difficulté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquence des comportements d'indiscipline en classe</li> <li>• Absentéisme des élèves</li> <li>• Situations de bataille et d'attaque</li> <li>• Surveillance</li> <li>• Temps consacré à l'enseignement*</li> <li>• Sécurité dans les salles de bain, aux casiers et dans le stationnement</li> <li>• Accessibilité à l'alcool et aux drogues douces</li> </ul>
<b>L'ENVIRONNEMENT SOCIOÉDUCATIF SELON LE PERSONNEL QUI ŒUVRE AUPRÈS DES ÉLÈVES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Climat de l'école</li> <li>• Relations entre les individus</li> <li>• Professionnalisme des enseignants</li> <li>• Peu de situations de gravité mineure</li> <li>• Intervention en situation de crise</li> <li>• Leadership et gestion de la direction</li> <li>• Travail d'équipe des membres du personnel</li> <li>• Vision de l'école par les membres du personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absentéisme des élèves</li> <li>• Situations de bataille et d'attaque</li> <li>• Insultes proférées par les parents</li> <li>• Application des règles en lien avec les pratiques éducatives</li> </ul>
<b>LA COLLABORATION ET LA COMMUNICATION AVEC LES PARENTS ET LES FAMILLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil des parents à l'école</li> <li>• Séances d'informations pour les bulletins et les plans d'intervention</li> <li>• Informations aux parents sur l'encadrement et les progrès de leur enfant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations sur les activités et les services offerts</li> <li>• Informations des décisions prises par le conseil d'établissement</li> <li>• Nombre de parents qui collaborent au cheminement scolaire de leur enfant</li> </ul>

\*Le manque de main-d'œuvre ainsi que le moment où le sondage a été réalisé ont pu influencer ces résultats.

# Les principaux enjeux identifiés



## ENVIRONNEMENT SOCIOÉDUCATIF

- Saines habitudes de vie (alimentation et activités physiques)
- Activités parascolaires (ressources et diversité)
- Respect des lieux physiques et sécurité dans les aires communes
- Assiduité des élèves à l'école
- Valorisation du personnel éducatif auprès de la communauté
- Application du code de vie.

1



## RÉUSSITE SCOLAIRE

- Motivation, engagement et persévérance scolaire
- Suivi des plans d'intervention
- Suivi des élèves avec des besoins particuliers (autant pour les élèves présentant une difficulté que ceux qui performant)
- Perception des mathématiques par les élèves

2



## COLLABORATION ET COMMUNICATION ÉCOLE-FAMILLE

- Implication des parents dans la vie scolaire
- Partenariat avec les organismes de la communauté
- Communication école/famille à l'aide du portail Mozaik

3

# Priorités de travail

AXE	ENJEU	COHÉRENCE AVEC LE PEVR	ORIENTATION	OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE 2027	SITUATION ACTUELLE
RÉUSSITE SCOLAIRE	Le développement des compétences des élèves en français.	<p>Orientation 1.1. Faire de la réussite de nos élèves la priorité du CSSCC.</p> <p>Objectif 1.1.3. Augmenter le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire des élèves HDAA.</p>	Améliorer la maîtrise de la compétence écrire.	Augmenter de 6% le taux de réussite des élèves de 5e secondaire avec plan d'intervention à l'épreuve unique d'écriture.	Le taux de réussite des élèves de 5e secondaire avec plan d'intervention à l'épreuve d'écriture.	69,6%	63,6%
	Le développement des compétences des élèves en mathématique.	<p>Orientation 1.1. Faire de la réussite de nos élèves la priorité du CSSCC.</p> <p>Objectif 1.1.1. Augmenter le taux de diplomation et de qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.</p>	Améliorer la maîtrise des compétences en mathématique.	Augmenter de 6% le taux de réussite des élèves de 4e secondaire à l'épreuve unique de la séquence CST en mathématique.	Le taux de réussite des élèves de 4e secondaire à l'épreuve unique de la séquence CST en mathématique.	64.8%	58.8%
		<p>Objectif 1.1.3. Augmenter le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire des élèves HDAA.</p>	Améliorer la maîtrise de la compétence <i>Déployer un raisonnement mathématique.</i>	Augmenter de 6% le taux de réussite des élèves de 2e secondaire avec plan d'intervention dans la compétence <i>Déployer un raisonnement mathématique.</i>	Le taux de réussite des élèves de 2e secondaire avec plan d'intervention dans la compétence <i>Déployer un raisonnement mathématique.</i>	64.3%	58.3%
	Accompagnement des élèves ayant des besoins particuliers.	<p>Orientation 1.1. Faire de la réussite de nos élèves la priorité du CSSCC.</p> <p>Objectif 1.1.8. Instaurer des pratiques pédagogiques et administratives plus efficaces.</p>	Favoriser le développement des compétences des élèves ayant des besoins particuliers.	Augmenter la diversité des activités éducatives offertes aux élèves en fonction des besoins et des intérêts.	Le nombre d'activités éducatives offertes aux élèves ayant des besoins particuliers.	5	3

AXE	ENJEU	COHÉRENCE AVEC LE PEVR	ORIENTA-TION	OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE 2027	SITUATION ACTUELLE
ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF	Un milieu de vie sain et sécuritaire	Orientation 3.1. Faire de nos établissements des milieux sains, sécuritaires, accueillants et stimulants.	Offrir un milieu de vie sain, sécuritaire, stimulant et bienveillant favorisant la motivation des élèves à venir à l'école.	Augmenter l'offre de projets pédagogiques particuliers pour les élèves.	Le nombre de projets offerts aux élèves.	4 projets	2 projets
		Objectif 3.1.1. Augmenter l'offre de projets pédagogiques particuliers pour les élèves du secondaire.		Augmenter de 8% le taux d'élèves qui se sentent en sécurité dans les aires communes et sur le terrain de l'école.	Le taux d'élèves qui se sentent en sécurité.	85.1%	77.1%
		Objectif 3.1.3. Mesurer le nombre d'écoles et de centres impliqués dans une démarche d'amélioration continue pour un climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité pour les élèves.					



# Les services offerts

## Éducation secondaire

L'école Antoine-Roy offre l'enseignement secondaire de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> année.

## Le personnel

En 2023-2024, l'équipe-école est composée de :

- Une direction à 100% d'une tâche
- Une aide à la direction à 50% d'une tâche
- Une enseignante-ressource à 8 périodes
- Une enseignante en adaptation scolaire
- Trois enseignants de français
- Trois enseignants de mathématique
- Deux enseignants d'anglais langue seconde
- Deux enseignants d'histoire et de géographie
- Deux enseignants de sciences
- Deux enseignants d'éthique et de culture religieuse
- Deux enseignants d'éducation physique
- Un enseignant de musique
- Trois éducatrices spécialisées
- Une secrétaire à temps complet
- Un technicien en travaux pratiques
- Une surveillante d'élèves
- Deux ouvriers d'entretien (100% et 75% d'une tâche)



À ces membres se joignent trois professionnelles du Centre de services (une psychologue, une conseillère en orientation et une animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire) et des professionnelles de la santé, soit une infirmière et une travailleuse sociale qui supportent l'équipe-école dans l'atteinte de sa mission.

## La clientèle

Voici l'organisation scolaire pour l'année scolaire 2023-2024 :

- Deux groupes de première secondaire
- Deux groupes de deuxième secondaire
- Deux groupes de troisième secondaire
- Un groupe de quatrième secondaire
- Deux groupes de cinquième secondaire

Tous les élèves évoluent en classe régulière.

Un aménagement particulier de l'horaire des cours est offert à certains de nos élèves-athlètes.

## Démarche collaborative

Les enseignants de l'école Antoine-Roy désirent s'appuyer sur les données probantes en éducation et les indicateurs de la réussite reconnus par la recherche. En ce sens, la direction et les enseignants souhaitent instaurer une démarche collaborative afin de favoriser la réussite de tous nos élèves.

## Soutien aux élèves HDAA

Les élèves rencontrant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage bénéficient, en plus du soutien de leurs enseignants, du support d'une enseignante-ressource et de soutien en éducation spécialisée. De nombreuses stratégies sont mises en place également, par toute l'équipe-école, pour permettre à ces élèves de développer leur potentiel et de vivre des réussites. Les enseignants utilisent la différenciation pédagogique afin de répondre le mieux possible aux besoins spécifiques des élèves et ainsi, favoriser leur réussite.

Les élèves bénéficient de périodes de récupération offertes par les enseignants sur l'heure du dîner. Aussi, les élèves sont encouragés à développer leur plein potentiel en améliorant une compétence déjà acquise et en leur permettant d'acquérir des nouvelles compétences dans des champs d'activités qui les intéressent.

Des mesures d'appui sont également offertes aux élèves ainsi que de l'aide individualisée dans certaines matières notamment en mathématique où les besoins sont les plus grands. Une ressource pédago-numérique est également nommée afin de soutenir les élèves dans l'utilisation de leur outil numérique.

Des plans d'intervention sont mis en place pour les élèves handicapés, ceux ayant des besoins spécifiques et ceux présentant des troubles du comportement. En 2023-2024, c'est un total de 70 élèves qui ont un plan d'intervention scolaire. Un suivi de l'évolution de ces élèves est fait à tous les parents par l'enseignante-ressource sur une base régulière. Le pourcentage d'élèves HDAA est de 3,8%. Tous sont intégrés en classe régulière.

L'expertise des éducatrices spécialisées et des professionnelles est mise à contribution pour supporter les enseignants et aider les élèves à surmonter leurs difficultés. Pour aider davantage nos élèves, l'école fait parfois appel à la collaboration de nos partenaires (CLSC, Centre jeunesse, Centre de réadaptation, Centre de pédiatrie sociale, etc.).

## Code de vie

Le code de vie est révisé annuellement par l'équipe-école. Des modifications sont parfois apportées dans le but de s'ajuster aux nouvelles réalités vécues par les adolescents. Le code de vie est approuvé par le conseil d'établissement et présenté à tous les élèves en début d'année scolaire. Des rappels sont fait ponctuellement en cours d'année et ce dernier est disponible sur le site internet de l'école.

## Transition scolaire

### Du primaire vers le secondaire

À chaque année, des activités pour permettre une transition harmonieuse des élèves de la 6<sup>e</sup> année vers le secondaire sont organisées. Une collaboration est établie avec les écoles St-Joseph-Alban, Aux-Quatre-Vents et St-Paul pour y parvenir. Ces activités se composent de visites des lieux, d'activités préparatoires en classe de 6<sup>e</sup> année et de rencontres de parents. La conseillère en orientation chapeaute toutes ces activités. Finalement, une rencontre passage primaire-secondaire est faite à chaque fin d'année entre le personnel concerné afin que nous soient transmises les informations et les recommandations pour chacun des élèves que nous accueillerons en première secondaire l'année scolaire suivante.

### Du secondaire vers la formation professionnelle

Les élèves de la 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire sont invités annuellement à visiter le Centre de formation professionnelle de la Côte-de-Gaspé afin d'être informés des différents programmes offerts au Centre de services scolaire des Chic-Chocs. Des visites individuelles sont également planifiées pour des élèves qui veulent aller expérimenter un programme qui les intéresse.

### Du secondaire vers le Cégep

Les élèves de la 5<sup>e</sup> secondaire se rendent à chaque année au Cégep de la Gaspésie et des Îles pour visiter les lieux et être informés des différents programmes offerts. De plus, une séance d'informations concernant les inscriptions est offerte aux élèves et aux parents de la 5<sup>e</sup> secondaire en soirée à notre école.

## Leadership de la direction

La direction de l'école en place croit au leadership partagé dans le cadre de la réussite des élèves. Une grande importance est accordée aux pratiques pédagogiques probantes, aux suivis individualisés des élèves et au climat de l'école. Il est primordial pour elle que les élèves et les membres du personnel puissent évoluer dans une école où ils se sentent respectés et en sécurité. La collaboration école-famille est aussi priorisée pour soutenir la réussite des élèves et la vitalité de l'école.

## Les Royeaux

Les activités sportives et parascolaires occupent une grande partie de la vie scolaire des élèves d'Antoine-Roy. Une unification des équipes et des activités a été amorcée en 2021-2022. Ainsi, les équipes sportives sont réunies sous un même nom et un même logo. Un comité de parents bénévoles s'impliquent avec l'enseignant d'éducation physique dans le financement et la gestion des clubs. Nous comptons aussi sur des entraîneurs bénévoles, qu'ils soient parents ou issus de la communauté. Les Royeaux comptent:

- 5 équipes de volleyball
- Un club de badminton
- Une équipe de Futsal
- Un club d'échecs

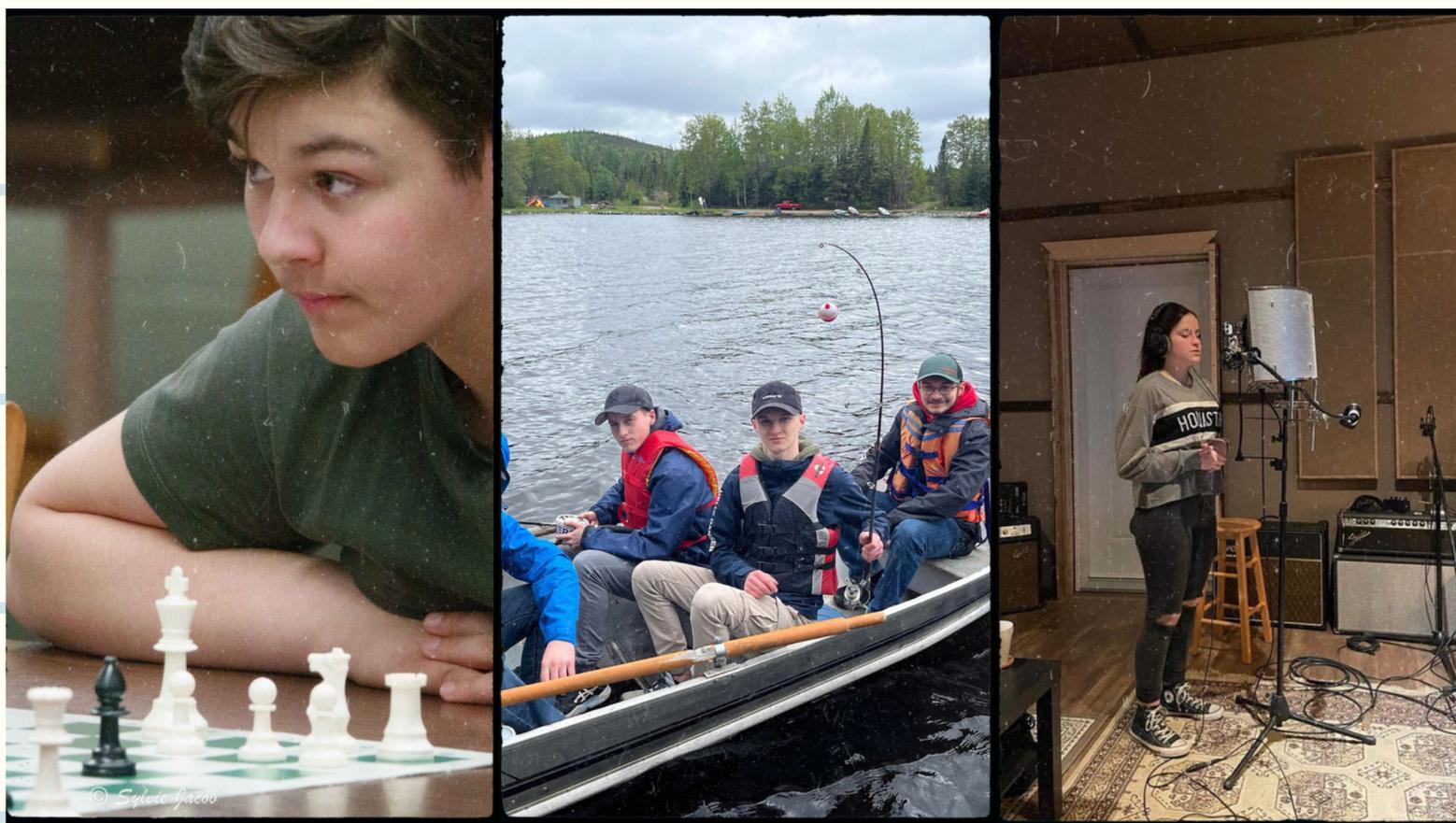
L'école permet aussi à ses élèves de faire du parascolaire dans d'autres disciplines comme la boxe et le football.

Une salle de conditionnement physique est accessible aux élèves ainsi qu'à la communauté après les cours.



## Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

La loi 56 visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence vient déterminer les modalités applicables au plan de lutte de l'école. La mise à jour du plan de lutte pour prévenir et combattre la violence et l'intimidation ainsi que la nomination d'une intervenante CVI sont essentielles pour guider nos interventions. Un registre des plaintes est tenu à l'école et ces dernières sont acheminées au Centre de services scolaire.



# COORDONNÉES



110, BOULEVARD RENARD EST  
RIVIÈRE-AU-RENARD (QUÉBEC)  
G4X 5H8



418-269-3301



ANTOINE-ROY@CSSCC.GOUV.QC.CA



[HTTPS://CSSCC.GOUV.QC.CA/ANTOINE-ROY/](https://csscc.gouv.qc.ca/antoine-roy/)



DU LUNDI AU VENDREDI  
7H30 À 12H15  
13H00 À 15H15



# SIGNATAIRES DU PROJET ÉDUCATIF

Pour le Centre de services scolaire des Chic-Chocs

---

**JOSÉE SYNNOTT**  
DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

Pour l'école Antoine-Roy

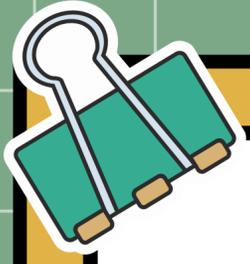
---

**NANCY BOUCHARD**  
DIRECTRICE PAR INTÉRIM

---

**JULIE POIRIER**  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

*À Antoine-Roy, une place pour tous, une réussite pour chacun*



## ANNEXE 1 ENCADREMENTS LÉGAUX

36. L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif

37. Le projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte :

1o Le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite éducative;

2o Les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative;

3o Les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;

4o Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;

5o La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2o du premier alinéa vise l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire.

Le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves des parents et des membres du personnel de l'école.

37.1 La période couverte par le projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.





## **ANNEXE 2**

# **GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ACTUALISATION DU PROJET ÉDUCATIF ET CONSULTATIONS RÉALISÉES**

---

Un comité de pilotage a été mis sur pied afin d'actualiser le projet éducatif de l'école Antoine-Roy. Les membres de ce comité, intéressés par l'école et la réussite éducative, se sont rencontrés à plusieurs reprises et ont collaboré afin de réaliser un portrait juste de notre organisation et d'en dégager les principaux enjeux. Différentes consultations ont été menées entre mars et décembre 2023 auprès des groupes suivants :

- Membres du personnel enseignant
- Membres du personnel de soutien
- Membres du conseil d'établissement
- Élèves de secondaire 1 à 5
- Parents

À la suite de notre travail, une présentation du portrait de l'école, des forces, des zones de vulnérabilités, des enjeux spécifiques et des priorités de travail ont été présentés aux groupes suivants :

- Direction du centre de services scolaire
- Membres du personnel enseignant
- Membres du personnel de soutien
- Membres du personnel professionnel
- Membres du conseil d'établissement
- Parents





## **ANNEXE 3**

# **LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET ÉDUCATIF**

---

Mme Nancy Bouchard, directrice par intérim

Mme Annick Paradis, enseignante de français et aide à la direction

Mme Sylvie Jacob, enseignante de mathématique

Mme Kim Ferguson, enseignante d'anglais

Mme Connie Fournier, enseignante d'anglais

M. Etienne Girard, enseignant de mathématique

Remerciement spécial à madame Annick Paradis pour la mise en page.

